

#### **Sommaire**

- Page 1 Editorial
- Pages 2 et 3
  Communauté
  de Communes
  Pévèle Carembault
- Pages 4 et 5 Actualités
- Pages 6 et 7
  Environnement
  Travaux
- Page 8
  Environnement
- Page 8
  Animations
- Page 9
  Associations
- Page 10 Ecole
- Page 11 Clin d'œil Jour des épinards!
- Page 12 Etat civil Médiathèque

# LE PETIT ECHO La Neuville Au Cœur de la Nature

## LE MOT DU MAIRE

e chantier de la portion de la rue du Général de Gaulle qui traverse notre village s'est achevé mi-juillet après 4 mois de travaux importants qui ont bénéficié de conditions météo très favorables. Les plantations dans les parterres



créés le long de la voirie et en bordure de certaines habitations seront réalisées courant novembre. Elles permettront de donner à cet axe routier un caractère paysager supplémentaire qui doit rappeler aux automobilistes qu'ils traversent un village.

La réfection de la signalisation horizontale, concernant les passages piétons et plateaux surélevés est prévue ainsi que le remplacement des balises matérialisant les ilots de stationnement.

Ces travaux, financés par la Communauté de Communes Pévèle Carembault et le Département du Nord, améliorent notre cadre de vie et la sécurité de tous.

Les trottoirs en sable de Marquise stabilisé sont plus confortables et sécurisant pour les piétons et les stationnements sont renforcés avec la pose de pavés avec joints enherbés. Une campagne d'information a été mise en place pour rappeler les règles de stationnement, respecter la circulation des piétons et garantir leur sécurité.

Après quelques rappels ces dernières semaines, nous constatons que les riverains respectent les aménagements, en évitant le stationnement sur les trottoirs stabilisés et en utilisant les emplacements réservés. Un grand merci.

N'hésitez pas à rappeler à vos amis, votre famille, aux entreprises qui interviennent chez vous les bonnes pratiques en matière de stationnement.

C'est ainsi que nous ferons de La Neuville un village accueillant, agréable où il fait bon se promener et se déplacer.



e prochain grand projet d'aménagement qui concernera notre village avec la création de 32 logements est en route. L'aménageur a été choisi, point de départ des différentes phases de réalisation de la ZAC « La Clairière » qui permettra de créer un nouveau quartier et de maintenir la population de notre commune.

Vous souhaitant tout le meilleur pour les mois à venir. Bonne lecture.

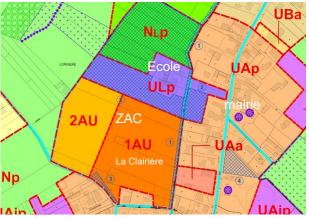
Thierry DEPOORTERE

# INTERCOMMUNALITÉ ZAC LA CLAIRIÈRE

nfin une avancée sur ce projet! Après de longues discussions et mises au point avec l'entreprise candidate le conseil communautaire de la Pévèle Carembault a validé le 2 octobre le choix de la société Nexity pour réaliser l'aménagement de la Zac La Clairière.

Pour mémoire, ce projet de nouveau quartier avait été lancé il y a plusieurs années pour répondre aux besoins exprimés à travers le PLU - Plan Local d'Urbanisme - de développement modéré du village, de rajeunissement de la population et de maintien des effectifs de l'école.





Un programme de 32 logements est prévu sur la zone 1AU en orange sur le plan ci-dessus. Il devra permettre une mixité de logements (locatif - accession à la propriété ou lots libres) afin de répondre aux attentes variées de la population.

Le choix de l'aménageur étant arrêté maintenant, la préparation des différentes étapes techniques en relation avec les services de l'Etat va pouvoir démarrer.

Lors d'une prochaine rencontre avec Nexity, le planning prévisionnel des diverses phases du programme sera affiné.

Nous vous tiendrons informés ensuite du contenu et du calendrier des opérations.

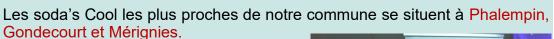
#### NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES ADOLESCENTS : LES SODA'S COOL

es Soda's Cool se mettent en place en Pévèle Carembault

Il s'agit d'un dispositif d'animations destiné aux 14-17 ans, hors vacances scolaires, dans lequel ils peuvent organiser des évènements et pratiquer des activités originales

les Soda's Cool se déroulent les mercredis et samedis pendant les périodes scolaires sur plusieurs communes du territoire.

Les jeunes y trouvent un lieu de convivialité et d'animation ainsi que la possibilité de rencontrer un animateur de proximité qui peut les orienter et les aider à mener à bien des projets. (Roller, hockey, jeux vidéo, tennis de table, laser game, jeux de société, grands jeux, futsal, musique, ... élaboration de mini séjours, concert, tournois...)



Pour pouvoir participer aux activités des Accueils Jeunes, une adhésion annuelle est obligatoire. Le tarif de la carte d'adhésion varie de 4,5 à 10 euros pour l'année selon le quotient familial. Celle-ci donne

accès à toutes les activités gratuites à l'année et permet de bénéficier de l'assurance de responsabilité civile de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

Renseignements: service animation jeunesse ados@pevelecarembault.fr 03 28 76 99 76

www.pevelecarembault.fr/jeunesse



# PANNEAU D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE CARTE CINÉ'PASS

a CCPC a installé dans chacune des 38 communes de notre territoire un panneau mettant en valeur notre patrimoine naturel, historique ou architectural.



Le château de l'Ermitage est le site choisi pour notre commune.

# NOUVEAU! LE CHÈQUE MUSIQUE



a Pévèle Carembault lance le chèque musique à destination tected de musique + harmonile de su musiciens de moins de 19 ans du territoire. Chaque élève inscrit dans une école de musique labelli-

sée reçoit une aide de 20 euros. Les écoles labellisées sont au nombre de 13. Le montant de l'aide passe à 40 euros si le musicien intègre d'une harmonie labellisée. (liste des écoles et harmonies à retrouver sur le site Pévèle Carembault www.pevelecarembault.fr).

#### UN SPECTACLE POUR LA SEMAINE BLEUE

eize neuvillois et Neuvilloises de 65 ans et plus ont répondu à l'invitation de la CCPC qui proposait un spectacle cabaret dansé et 🕿 chanté gratuit le 3 octobre dans la commune de Thumeries. L'entrée au spectacle, le transport et le pot d'accueil étaient pris en charge entièrement par la CCPC.



## PLANTONS LE DÉCOR



COMMANDEZ SUR: WWW.PLANTONSLEDECOR.FR

t si vous plantiez des légumes régionaux ? Espaces Naturels Régionaux et la CCPC s'associent pour vous proposer des commandes groupées d'arbres, arbustes et semences de légumes.

Vous pouvez commander directement en ligne sur www.plantonsledecor.fr avant le 26 janvier 2018 pour une livraison le 23 février 2018 après-midi l'Institut de Genech.

Le catalogue est consultable sur le site de la commune et est disponible en mairie.

Renseignements: Emmanuelle UHRES 03 20 79 20 80 eurhes@pevelecarembault.fr

La CCPC met en place une carte Ciné'Pass offrant un tarif préférentiel de 5 € la place de cinéma pour les habitants de son territoire se rendant aux cinémas de Templeuve-en-Pévèle et Thumeries.

Cette carte nominative, délivrée gratuitement sur simple demande auprès des mairies, est valable jusqu'au 31 décembre 2017 et renouvelable chaque année.

#### Comment obtenir le Ciné'Pass?

Il vous suffit de vous présenter en mairie avec une pièce d'identité, un



justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, ...) et une photo d'identité.

#### PLACES OFFERTES PAR LA CCPC

es amateurs sportifs intéressés par des entrées gratuites pour assister à des rencontres du Basket Club d'Orchies qui évolue en Nationale 1 Masculine peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Des places leur seront offertes pour des rencontres se déroulant à l'Arena d'Orchies



#### BAFA. BAFD. ANIMATION

Vous pouvez bénéficier d'une aide à la formation d'animateur ou directeur de centres de vacances. Demande à effectuer avant le 9 décembre. De plus, vous pouvez également postuler pour un poste d'animateur ou de directeur d'un centre de loisirs de la CCPC. Renseignements et fiche d'inscription en mairie

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/

## **ACTUALITÉS**

## DISTRIBUTION DU PETIT ÉCHO.



a commune recherche une personne pour la distribution du petit écho et des informations municipales diverses sur le secteur « Leu Pindu » jusqu'à l'ancien garage Peugeot.

Cette distribution comprend 35 foyers répartis sur les 2 trottoirs.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie si vous êtes intéressé. (03 20 86 97 67)

#### INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES



Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale.

Si vous avez changé de commune,

l'inscription sur la liste électorale de votre nouvelle adresse n'est pas automatique. Pour l'année 2018, vous devez faire la démarche auprès de votre mairie avant le 31/12/2017

Pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>e</sup> mars et le 28 février 2018 l'inscription est automatique.

Il est conseillé pour les personnes concernées de contacter la mairie pour avoir confirmation de l'inscription.

## DÉTENTION D'ARMES



a gendarmerie constate que beaucoup de personnes détiennent à leur domicile une arme à feu (héritage, cadeau, achat plus ou moins légal et formalisé). Généralement, il s'aqit de personnes âgées qui tiennent à ce souvenir « encombrant ». Toutes les armes à feu, (y compris les armes de chasse) doivent être détenues avec une autorisation préfectorale.

Les services de gendarmerie constatent régulièrement que des armes sont en possession de particuliers sans autorisation. Il peut y avoir plusieurs conséquences : Ces armes peuvent être volées et utilisées lors d'actes de délinquance, elles peuvent malheureusement être utilisées par une personne voulant mettre fin à ses jours, un accident lors d'une manipulation peut être dramatique et enfin le détendeur peut faire l'objet de poursuites pénales pour détention non autorisée d'arme à



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT

RECENSER. ET TOI ???

La gendarmerie effectue toutes les démarches administratives pour régulariser ces situations et ce gratuitement. Elle rédige les actes administratifs et procède à la destruction de ces armes sans conséquence pour les personnes si elles viennent spontanément les remettre.

#### J.A.P.D : OBLIGATOIRE POUR TOUS LES JEUNES.

a Journée d'Appel de Préparation à la Défense est une participation indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours.

Les jeunes âgés de 16 ans, doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Se munir de la carte d'identité et du livret de famille.

Les jeunes nés entre juillet et décembre 2001 doivent se présenter en mairie avant le 30 décembre 2017

Toutes les informations sur : www.defense.gouv.fr/jdc

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur JDC, une nouvelle application pour smartphone est lancée, la « JDC sur mon mobile ».

Cette application permet de faciliter les démarches des jeunes et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.





Version Androïd

https://play.google.com/store/apps/details? id=com.dirisi.cdadr.jdc mobile

# **ACTUALITÉS**

Devenez photographe et couvrez les évènements, festivités, cérémonies, animations qui ponctuent la vie de notre village. Les photos seront reprises dans ce journal et sur le site de la commune.



Amateurs de photos, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 03 20 86 97 67.

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



es neuvillois de toutes générations sont cordialement invités au rassemblement du 11 novembre à 11h15 devant le monument aux morts. Cette année marque la commémoration de la bataille de la crête de Vimy qui s'est déroulée du 9 au 12 avril 1917.

## FIN DES TRAVAUX RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

A près quatre mois de travaux bien organisés par l'entreprise EJM, le village a pris un nouveau visage.

Prévue depuis longtemps et inscrite au plan de travaux de l'ex CC du Carembault, la réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle a été reprise et réalisée au cours du printemps par la Communauté de Communes Pévèle Carembault.



Avec l'appui précieux du technicien voirie de la CCPC, le chantier s'est déroulé dans de très bonnes conditions, en prêtant au mieux attention aux demandes de chacun lors de l'installation des accès garages.



Aux dires de nombreuses personnes, de La Neuville comme des villages voisins, le résultat est satisfaisant. La traversée du village est remarquée avec ses trottoirs en sable stabilisé, entrées de garages en enrobé et places de stationnement en pavés enherbés.

La plantation prochaine d'espaces verts complètera cette installation.

Pour rappel, le financement des travaux de réfection des trottoirs a été assuré intégralement par la communauté de communes. Seuls les travaux d'aménagement des espaces verts seront pris en charge par la commune.

## À SAVOIR

## HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

#### Du 1er octobre au 31 mars

La déchèterie de Thumeries est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45. Tél: 03.20.86.40.41

Fermeture exceptionnelle les 11 novembre et 25 décembre.

Les 24 et 31 décembre ouverture uniquement le matin.

## FÊTE DES VOISINS DE LA LONGUE BORNE



Photo souvenir de la fête des voisins organisée le 27 mai 2017. Une belle initiative pour accueillir les nouveaux arrivants et mieux se connaître.

## ENVIRONNEMENT

# FORÊT DOMANIALE DE PHALEMPIN

#### **CHASSE**

a zone située entre la drève des morts, A1, RD 62 et le Leu Pindu est désormais en chasse interdite en tout temps. La zone devant et derrière l'école de la forêt est interdite la semaine et autorisée à la chasse le weekend. La chasse est ouverte 2 jours par semaine en forêt de Phalempin.

Le lot 1 comprend la totalité de la forêt domaniale sur les communes de La Neuville, Phalempin, Attiches. Le lot 2 se situe sur le canton de l'Offlarde, communes de Leforest, Ostricourt et Thumeries.

Pour connaître les jours de chasse de petit (PG) et gros gibier (GG) de septembre 2017 à février 2018, vous pouvez consulter le calendrier ONF affiché en mairie de la Neuville ou sur le site de la commune dans la rubrique « Forêt de Phalempin ».

Le plan de la forêt avec les numéros de parcelles est disponible Zone non chassée en semaine mais autorisée le week-end gratuitement en mairie de La Neuville.



Zone non chassée en forêt de Phalempin Autres secteurs: Zone de chasse 2 fois par semaine

## BRÜLAGE DES DÉCHETS VERTS

a combustion à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants comme les particules fines qui contribuent à la

dégradation de la qualité de l'air et à conséquences ses sanitaires.

Dans la région Hautsde-France, la pollution de l'air est à l'origine de 6500 décès prématurés par an, soit 13% de la mortalité totale de la région et pour les personnes de



30 ans, une perte d'espérance de vie de mois en moyenne.

Pour ces raisons, le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires départementaux. Son non-respect peut entraîner une contravention de 450€ pour un particulier.

D'autres solutions existent :

- le compostage
- le broyage et le paillage
- la collecte en déchèterie

## ATTENTION AU BRUIT !

es nuisances sonores liées aux bruits de comportement sont reconnues dès lors qu'elles troublent anormale de manière le voisinage, de jour comme de nuit.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Dans tous les cas, il est conseillé de s'entretenir calmement avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments.

Rappelons qu'un arrêté municipal autorise l'utilisation des engins à moteur en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.

Comme le dit l'adage: Moins on fait de bruit et mieux on s'entend.



à bien vivre ensemble.

## TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

## **PLANTATIONS**

Dans la continuité des travaux de terrassement réalisés sur la RD8, des plantations importantes vont être réalisées prochainement pour agrémenter les parterres et îlots qui jalonnent la rue du Général de Gaulle.

C'est l'entreprise «Jardin se crée» installée à La Neuville qui a travaillé sur le projet et qui réalisera les plantations.



es massifs en bordure de trottoirs seront constitués de rosiers blancs, ail décoratif, hêtres, pennisetum et narcisses pour un fleurissement printanier.

Ils formeront un ensemble harmonieux , rustique, qui apportera un fleurissement bien réparti sur l'année.

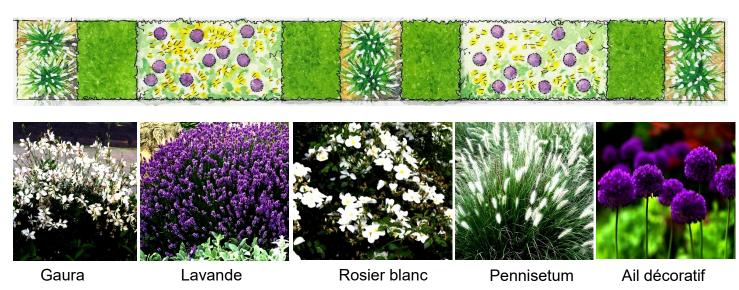
Du lierre servira de couvre-sol afin de limiter l'entretien

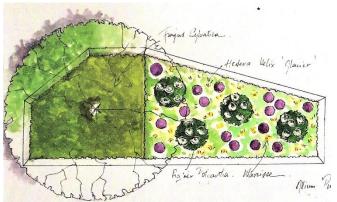
es parterres en bordures de route séparent la chaussée des trottoirs piétons et sécurisent ces secteurs.

Ils évitent le stationnement de véhicules sur des zones de trottoirs larges.

Le long des habitations, 207 mètres de parterres ont été créés. Ils seront agencés avec des lavandes, des rosiers blancs, des gauras, des loniceras, penisetum et narcisses.







certains îlots existants situés en bordure de route matérialisant les stationnements seront améliorés dans la même ambiance.

Des plantations qui poursuivent les réalisations effectuées depuis plusieurs années pour améliorer notre cadre de vie.



Faire de La Neuville un village agréable et fleuri.

## **ANIMATIONS**

## PARTICIPEZ A L'EXPOSITION SI LA NEUVILLE M'ÉTAIT CONTÉ.

xposition photos, chasse aux images, quiz, photos anciennes, documents, témoignages... seront rassemblés pour cette manifestation qui se déroulera lors des prochaines journées du patrimoine prévues les 15 et 16 septembre 2018.



Les neuvillois et neuvilloises sont invités à rechercher dans leur boîte à souvenirs des photos montrant des vues de notre village .

Ce projet nécessitera l'implication indispensable d'un maximum d'aide pour assurer son organisation. Les personnes intéressées pour participer à l'organisation ou qui disposent de documents, photos et témoignages sont invitées à contacter la mairie (03 20 86 97 67).

#### Mardi 11 novembre

Commémoration de l'armistice 11h15
Maisons fleuries
Repas des aînés
Samedi 9 décembre
Marché de Noël
Samedi 16 décembre
Spectacle et colis de Noël
Samedi 6 janvier
Cérémonie des vœux

#### SPECTACLE DE NOËL Samedi 16 décembre à 15h

Le livre des songes -



Un marchand de sable, des songes et une aventure poétique, voilà ce qui attend Milo ! Deviendra-t-il le gardien du livre le plus surprenant de tous les temps : Le Livre des Songes ? Pour cela, il devra affronter la magnifique fée Sucrinette, faire preuve d'humour face au Prince de givre et aider un lutin oublié depuis trop longtemps... S'il y parvient, il

aura la chance unique de pouvoir voyager à son tour de page en page, dans les plus beaux songes gardés précieusement depuis des siècles ! Alors venez l'aider dans sa quête et profiter surtout d'un spectacle de noël merveilleux!

#### SOIRÉE CABARET

e samedi 10 février 2018, les familles se retrouveront autour d'un repas champêtre, pour une soirée spectacle amateur où



chacun pourra chanter, raconter des histoires, exécuter un tour de magie, un numéro de cirque, ...

Un moment très convivial pour toutes les générations. Si vous désirez y participer en montant sur scène vous pouvez contacter dès ce jour la mairie ou en téléphonant au 06 14 60 07 20..

## SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

e 17h à minuit, les familles étaient invitées à venir se retrouver pour partager un moment convivial et chaleureux autour du jeu. Pour cette soirée du 30 septembre, près de 120 personnes étaient présentes à l'appel de l'association. Un nombre de participants croissant dont se félicite l'association qui voit affluer de plus en plus de personnes à ses manifestations.



#### UN CONCERT EXCEPTIONNEL

es chorales Chœur de Flandres de Phalempin et Association Temps Libre de Gondecourt étaient réunies le 20 octobre salle La Clairière pour un concert au profit du CCAS et du club des aînés de La Neuville.

Sous la direction de Philippe Humez et Thérèse Lestoquoy, les choristes ont proposé un programme varié de chansons contemporaines, en reprenant des succès de Maxime le

Forestier, Calogéro, Alain Souchon, Tina Arena, Jean Ferrat, Patricia Kaas, Jean-Jacques Goldman, Julien Clerc, Zazie... 200 spectateurs ont assisté à cette représentation.



## **ASSOCIATIONS**

#### LES AMIS DE LA NEUVILLE

'Association a effectué sa rentrée le 11 septembre 2017.

Le nombre d'inscriptions enregistrées, (120 pour les 3 jours de cours), confirme tout l'intérêt de cette animation dans le village.

Nous profitons de ce message pour apporter quelques précisions sur le cours du Vendredi de 9h30 à 10h30, effectué par Cécile, diplômée d'Etat, qui anime notre association depuis 13 ans.

Ce cours collectif complet regroupe plusieurs disciplines (cardio sans impacts, renforcement musculaire, postural, taïchi, équilibre, stretching)



Un enseignement en option fait que ce cours est accessible à tous.

Le prix à l'année est de 70 euros.

Plus de renseignements auprès de Elisabeth

Cortequisse Tel : 0660727088.

## LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Amis, seniors et jeunes retraités

Venez vous distraire en rejoignant les membres du club « Les jeudis de la Clairière » qui se retrouvent les 1er et 3eme jeudis du mois dans la nouvelle salle à côté de la mairie.

Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation. Tout cela dans une ambiance familiale. Une sortie au restaurant est prévue avant fin juin.

(Participation au frais: 2€ la séance)

Pour tous renseignements: Contacter Didier Escuriol 07.50.80.67.19 ou 03.62.65.64.24 mail: escuriol.didier@gmail.com



## LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'association de parents d'élèves s'est réunie ce jeudi 12 octobre pour élire le nouveau bureau :

Présidente : Aurélie Jouglard
Vice-Président : Maxime Depoortère
Secrétaire : Aurélie Leriche
Secrétaire adjointe : Aurore Lewanoowicz
Trésorière : Céline Laloyer

Dès la réunion de rentrée, les parents d'élèves ont eu l'occasion de rencontrer l'ancienne Présidente de l'association de parents d'élèves, Jennifer Guichard, qui a montré à quel point l'association était motivée pour proposer des animations en cours d'année et financer par ce biais l'achat de matériel éducatif et des sorties culturelles et sportives pour les enfants.

a nouvelle équipe de parents bénévoles vous présentera très prochainement le programme de l'année mais vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du 9 décembre. Ce jour-là aura lieu le marché de Noël de 15h à 19h. Si vous avez des talents de créateur et que vous souhaitez

présenter et vendre vos réalisations, n'hésitez pas à joindre Aurélie Leriche au 06 98 16 94 13 pour vous inscrire (réservation = 5 euros la table de 2m).

Si vous êtes parents d'élèves et que vous souhaitez vous investir de façon durable ou juste ponctuellement, n'hésitez pas à rejoindre cette association; cela vous permettra non seulement d'être au cœur de la vie de l'école et d'y apporter votre soutien mais aussi de lier de nouvelles amitiés.



# L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

#### DES EFFECTIFS STABLES



▲ la rentrée, 77 élèves ont repris le chemin de l'école avec la répartition suivante

- Classe maternelle: 33 élèves avec Madame Depoortère remplacée par Madame Masquelier
- CP / CE1: 26 élèves avec Madame Lhermite
- CE2 / CM1 / CM2: 18 élèves avec Madame Pierre

Pendant toute la durée du congé maternité de Madame Depoortère, c'est Madame Lhermite qui assurera la direction de l'école.

Annie Flament (ATSEM), Cyrielle Hénon, Perrine Chuffart et Léa Trouille se relaient pour l'aide apportée aux petits.

Peggy Derible intervient en tant qu'Assistante de Vie Scolaire (AVS) dans la classe de Mme Pierre.

Dés la rentrée, un conseil d'élèves a été mis en place. Ainsi, un mercredi sur deux, les élèves se réunissent pour parler de la vie de l'école et voter des décisions.

L'école dispose d'un site internet où les parents peuvent trouver les informations pratiques.

laneuville59239.toutemonécole.fr

Dates des prochaines vacances scolaires :

Toussaint : du samedi 21 octobre au dimanche

5 novembre 2017

Noël: du samedi 23 décembre 2017 au

dimanche 7 janvier 2018



## VERS UN RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS ?

a réforme des rythmes scolaires initiée en 2013 par le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon a modifié la répartition des jours et horaires d'enseignement et a instauré la mise en place d'activités périscolaires appelées « NAP ».



Depuis 2014, les élèves neuvillois travaillent 9 demi-journées dont le mercredi matin.

Avec le décret du 28 juin 2017, les communes peuvent revenir à 4 jours d'école.

La plupart des communes de la circonscription ont opté dès la rentrée à un retour aux 4 jours. Seuls Phalempin, Seclin et La Neuville se laissent une année pour la réflexion et la concertation pour la rentrée prochaine avec une forte probabilité à un retour aux 4 jours.

Suite a un sondage effectué à La Neuville auprès des parents, 8 familles sur 10 y sont favorables ainsi que l'équipe enseignante.

Pour la commune, les NAP représentent un coût important à ne pas négliger en cette période de



restriction budgétaire. Il importe également de veiller à la cohérence territoriale, avec une organisation de semaine identique dans toutes les communes voisines permettant ainsi les inscriptions aux clubs sportifs et autres activités extra scolaires.

La proposition d'organisation de la semaine sera discutée prochainement puis envoyée aux services académiques pour validation.

# ma visite à la cantine de l'École Le 10 octobre 2017, **Jour Des Épinards** !

Récit d'une maman qui s'est toujours demandé ce qui se passait durant ce moment particulier dans la vie de nos enfants à l'école de La Neuville : LA CANTINE !

Arrivée à midi à la salle communale La Clairière qui accueille la restauration scolaire pour 60 enfants de notre école, je me présente à l'équipe qui gère les repas de nos bambins : Valérie Dessine, aidée de Cyrielle Hénon et Perrine Chuffart. Il manque Léa Trouille, en contrat d'apprentissage, qui vient en renfort les jeudis et vendredis.

Les 20 bouts d'chou de la maternelle (les « petits ») arrivent en premier et s'installent autour de leurs 3 petites tables, près de la cuisine. Ils sont servis en priorité pour leur éviter de passer trop de temps à table.

La quarantaine de « grands » peut alors rentrer dans le calme e s'assoir à son tour.

Le ballet est bien rôdé pour Valérie et son équipe :

- réceptionner les plats préparés par un prestataire extérieur, qui cuisine des produits frais « comme à la maison »
- réchauffer les plats, sonder la température avant de les servir,
- apporter les hors d'œuvre aux « grands ».

Ensuite, tout s'enchaine, débarrasser les hors d'œuvre, servir les plats aux « grands », préparer et distribuer les desserts aux « petits », tout en faisant respecter l'ordre à des enfants qui se sentent en récréation après la matinée de cours.

L'équipe n'a pas une minute à perdre.

Je m'approche des tables, et demande aux enfants :

#### - C'est bon la cantine ?

Les enfants sont heureux de discuter librement avec une adulte. Les réponses fusent :

- -« Oui, sauf quand y a du poisson ». (Dommage, c'était aussi le jour du poisson)
- -« Oui, sauf les épinards » (Ah! les épinards!)
- -« Ah non, moi j'aime bien les épinards et en plus, ils sont bien préparés! » me rassure une petite.
- -« Oh oui, c'est meilleur qu'à la maison! » me confiera un petit.
- -« Oui, mais moi, je mange pas les légumes »

Bon mais à part çà? Rassurez-vous, la tendance est plutôt vers une satisfaction des enfants.

- Et Valérie, Cyrielle et Perrine sont gentilles ? « Oh oui! »

Je sens que les enfants sont de plus en plus excités, ils m'appellent pour me parler.



Valérie

Perrine

Léa

Cvrielle

Le volume sonore des conversations monte : « c'est bien la cantine,... mais ON S'ENTEND PLUS PARLER !» me dira une grande. Et Valérie de rajouter, «Les enfants sont particulièrement énervés les 2 dernières semaines avant les vacances et les 5 dernières semaines avant les grandes vacances ».

- Et alors , comment faites-vous ?

« Il faut ruser, c'est l'expérience qui compte » (Valérie a déjà passé 24 ans au service des enfants)

Je me mets en retrait pour laisser travailler l'équipe, qui n'arrête pas depuis le début. Valérie garde toujours un œil partout !

Les petits se lèvent à la fin de leur repas, s'appliquent à ranger leurs petites chaises sous la table, se mettent en rang contre le mur et sortent à la gueue leu leu, guidés par un grand qui prend la tête du cortège.

Deux grandes empilent les chaises des petits contre le mur et lavent les tables des « bouts d'chou ».

Vers 13 h, les grands ont terminé leur repas, ils rangent leurs chaises avant de sortir. Quelques-uns restent pour ramasser les plats et laver leur table. Ils le font à tour de rôle, me dira Valérie et sans rechigner!

Avis aux parents des enfants qui ne veulent pas débarrasser la table à la maison : Ils le font à la cantine sans discuter.

Reste encore à ranger et laver la salle et la cuisine, Cyrielle et Perrine travaillent jusqu'à 14h et Valérie termine à 15h environ.

Eh bien « Chapeau bas Mesdames! »

Merci à Valérie de m'avoir accueillie et aux enfants de m'avoir répondu avec franchise. **Christine** 





## ETAT CIVIL

#### **Naissances**

Eline **PEIXOTO**, le 23 mai 2017

Thibault **CIESLA** le 20 juillet 2017

#### Mariages

Sébastien **DOUTRELON** et Céline **CORNU**, le 13 mai 2017

Jeremy **DELVOIE** et Karine **GELARD**, le 27 mai 2017

Thomas VAN OUTRYVE et Caroline COUTURE, le 27 mai 2017

Julien ROBERT et Laurie BOURDIN, le 19 aout 2017

#### **Décès**

Paulette **BARTHELEMY** le 17 mai 2017

Françoise **CAUDRILLIER** le 29 mai 2017

Augustine **BIGOTTE** le 30 juillet 2017

Bernard **SYLVESTRE** le 31 juillet 2017

Marcel **FLINOIS** le 17 septembre 2017

Retrouvez toutes les infos sur mairiedelaneuville.eklablog.fr

# <u>Directeur de publication :</u> Thierry DEPOORTERE Rédaction

Catherine Boulanger, Christine Cossard, Bernard Cortequisse, Thierry Depoortère.

Imprimé en 300 exemplaires

# LA MÉDIATHÈQUE

a médiathèque est ouverte le dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 17h30

Inscription annuelle : Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans Adultes 7€ livres et 15€ multimédia

Tél: 03. 20.86.53.38 mail: bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr 2 liseuses sont à disposition pour une durée de prêt de 3 semaines

Quelques unes des nouveautés disponibles.











ne dizaine d'enfants et leurs parents ont assisté à l'animation interactive sur tablette intitulée « Les fantastiques livres voyageurs » à la médiathèque le 17 octobre dernier.



Cette activité gratuite était organisée dans le cadre du réseau

« Graines de Culture », réseau des médiathèque en Pévèle Carembault. Le livre support de cette animation est disponible quelques temps dans notre médiathèque. A découvrir sans attendre!

# UNE MATINÉE « BAGUAGE » AUX 5 TAILLES



Jean-Charles Acheré, passionné et passionnant, a partagé son savoir-faire et ses connaissances ornithologiques avec des neuvillois et neuvilloises qui avaient répondu à son invitation le 2 septembre dernier. Ils ont appris à déterminer l'espèce, l'âge et le sexe des oiseaux pris dans les filets et ont dé-

couvert le baguage et toutes les mesures biométriques qui permettent un recensement précis.









Mairie de La Neuville 50, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr

Site: http://mairiedelaneuville.eklablog.fr

